



Marseille, le 20 mars 2020

A l'attention de M. le Préfet de Région

Monsieur le Préfet,

Les différentes Unions Départementales CGT de la région viennent pratiquement toutes d'interpeller les Préfets de département ou les unités territoriales de la DIRECCTE pour leur faire part de nombreuses entraves aux droits du travail, au non-respect des consignes de sécurité et de confinement imposées par les pouvoirs publics au sein de plusieurs établissements et entreprises, et du manque criant de moyens dans plusieurs hôpitaux et centres de soins en PACA. **Nous vous demandons de faire en sorte, que sous votre autorité, les Préfets dans les départements soient particulièrement attentifs à ces interpellations.**

En ces jours d'angoisse et de grande inquiétude, il convient de suivre scrupuleusement et collectivement les prescriptions des professionnels et des autorités de santé pour stopper la diffusion du virus et **les organisations syndicales doivent être associées aux différentes prises de décisions à tous les niveaux.** Malheureusement, nous constatons que cela n'est pas toujours le cas au sein de nombreuses entreprises, administrations et établissements de la région. Nous sommes encore au début de la pandémie. Les prévisions laissent présager une accélération à venir de la propagation du virus.

La première des solutions est effectivement de respecter et de faire respecter strictement les consignes de sécurité et d'éviter le plus possible les déplacements et les rencontres.

Tous les regards, toutes les attentions se tournent vers les personnels médicaux et hospitaliers, admirables, en première ligne face à une catastrophe annoncée.

L'équation à résoudre demande des réactions coordonnées de l'ensemble des pouvoirs publics, n'hésitant pas à ordonner à l'ensemble du secteur public et privé des mesures et consignes pour assurer la protection des travailleurs et de la population, des malades ou patients, notamment **en réquisitionnant les établissements de santé privés.**

Le pays, la région vont devoir faire face à l'afflux prévisible de patients sans les moyens adéquats en lits et personnels car férocement rognés par chacune des cures austéritaires imposées depuis des décennies. Les personnels dans les hôpitaux, durement éprouvés par des cadences infernales ont multiplié les mouvements sociaux pour alerter sur leur situation professionnelle et leurs conditions de travail dégradées. Aujourd'hui, alors qu'ils sont appelés à un nouveau sacrifice au service de l'intérêt général, il **s'agit partout et de manière urgente de leur fournir des moyens de protection adaptés à la situation ce qui ne semble pas être le cas partout sur notre territoire régional.**

Sur les 45 milliards annoncés par le gouvernement, la plus grande part est allouée au soutien aux entreprises. **Si toutes les organisations patronales se sont félicitées de ces mesures, la CGT PACA reste dubitative. Nous demandons que nos représentants locaux soient consultés sur l'utilisation de ces aides et nous demandons que les services de l'État procèdent à leur contrôle rigoureux pour éviter tout effet d'aubaine.**

D'autre part, s'il est nécessaire de faire en sorte que les petites entreprises ne soient pas englouties par la crise économique, la priorité est aussi de redresser la situation catastrophique de notre système de santé. Le gouvernement annonce 2 milliards pour financer la lutte contre la crise sanitaire. Mais derrière ce montant sont regroupés le financement des arrêts maladie et le soutien direct aux besoins des hôpitaux. **Le financement des besoins hospitaliers doit être garanti, clairement énoncé et chiffré, notamment pour la région PACA.**

La gravité de la situation nécessite donc un plan d'urgence sur la région et doit conduire vos services à exiger que toutes les entreprises et établissements non répertoriés à activités essentielles stoppent immédiatement leur fonctionnement normal afin d'éviter la mise en contact physique de leurs propres salariés (intérimaires, sous-traitants compris).

Que des milliers de travailleurs et travailleuses continuent d'aller produire des choses non essentielles dans ce contexte de crise n'est pas acceptable. Il faut étendre le confinement aux salariés qui travaillent dans les secteurs qui ne sont pas d'utilité publique en période de crise sanitaire, en fermant provisoirement les entreprises, **en assurant le maintien des salaires à 100% et en interdisant les licenciements.**

Par ailleurs, de nombreux travailleurs précaires, des auto-entrepreneurs sont également menacés, notamment dans le secteur associatif et culturel. De même, les étudiants les plus démunis et personnes en grande précarité économique sont privés d'offre de produits de première nécessité bon marché.

À ceux et celles-là, le gouvernement, les collectivités territoriales doivent garantir des revenus de substitution. Il s'agit également d'assurer que la garde d'enfants ne pèse pas exclusivement sur les femmes et que soient pris en charge à 100 % les arrêts de travail.

Dans la panique générale, la fraternité et la solidarité peuvent jouer un rôle décisif. Alors que les plus riches se carapotent dans leurs îles privées, les plus fragiles, les plus précaires, sont les plus exposés. L'État doit garantir la sécurité de tous, qu'ils soient fonctionnaires, employés, cadre ou ouvriers, SDF, réfugiés, travailleurs sans papiers ou salariés de supermarché.

Bien que le gouvernement prolonge la trêve hivernale, de nombreuses personnes dorment encore à la rue principalement dans les grandes agglomérations de notre région.

La réquisition des logements et de chambres d'hôtel vides pour accueillir ces personnes doit être mise en œuvre d'urgence.

Enfin, Emmanuel Macron a annoncé la suspension du processus législatif et donc de la réforme des retraites et l'application différée de la réforme de l'assurance chômage. Des suspensions qui doivent conduire à une annulation tant la démonstration est faite que ces projets sont incapables d'assurer une protection et les garanties sociales indispensables, que l'on soit en temps de crise économique ou pas. La crise actuelle est la démonstration que les choix politiques ne sont pas nécessairement soumis à un déterminisme économique. Les mesures d'austérité et les injonctions de l'Europe libérale ne valent plus rien dans un tel contexte

Par ailleurs, cette crise sanitaire ne doit pas conduire à des pratiques autoritaires des États en direction des salariés ou des populations ni inciter les entreprises à accentuer l'exploitation des salariés. Au contraire, elle doit conduire à forger de nouvelles pratiques sociales, à des organisations collectives pour transformer nos façons de consommer, pour enclencher une relocalisation de nos activités, et une meilleure répartition de richesses et d'autres modes de production. In fine, ces événements tragiques nous obligent à tourner définitivement la page des réductions de crédits pour la santé publique et à sanctifier la Sécurité sociale. La CGT au moment venu continuera de porter partout fortement ces propositions.

Certain que vous tiendrez compte de nos demandes, veuillez recevoir Mr le Préfet toute ma considération.



M. Gilles FOURNEL
Secrétaire du Comité Régional CGT PACA